CPA COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

20 MINUTES cpa

PRÉPARER UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RÉUSSIE EN 20 MINUTES

Carl Robillard, CPA, M.Sc.
Conseils Strateg-TI

Vous reconnaissez-vous?



Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Avez-vous déjà réussi…

- ☑ **À faire du vélo?**
- ☑ **À courir 5 km?**
- ☑ **À jouer d'un instrument de musique?**
- ☑ **À ne pas faire mourir vos plantes?**

- pas moi ! ;)

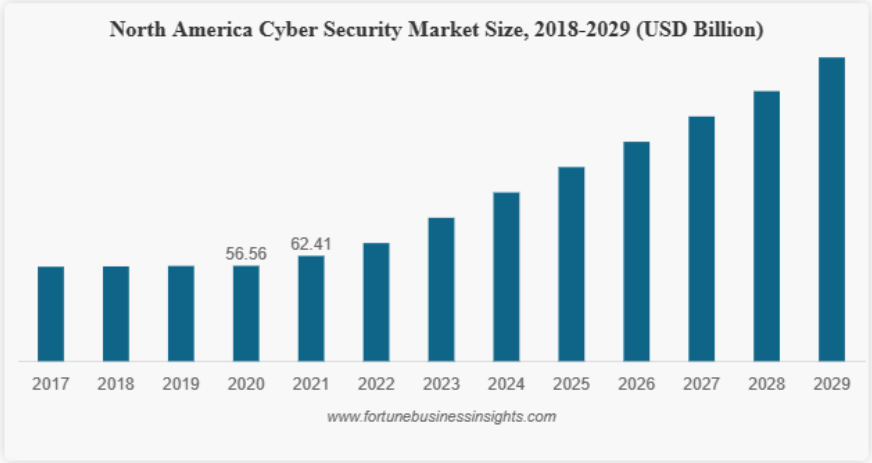
Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

L’actualité est stressante

ACTUELLEMENT

- Piratage
- Rançongiciel
- Fuite de données
- Hameçonnage

PRÉVISIONS



FUTUR

- Métavers
- AI
- …

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Préparer une transformation numérique réussie

VISION

- plan stratégique
- expérience à offrir

ÉTAT DE LA SITUATION

- systèmes
- données
- fournisseurs

DÉCISION

Vers une transformation ou une amélioration numérique?

ACTION

Comment réussir et rester conforme (loi 25)

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

VISION

- planification stratégique
- expérience offerte



Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)





Quelle est votre situation?

- Quel est votre contexte immédiat et à venir?
- Quel est votre moyen de transport actuel et son utilisation?







Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)









Quels sont vos objectifs?

- Vos ambitions sont-elles simples ou plus exigeantes?
- Vous voulez être performant ou avoir l'air performant?

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Une AMÉLIORATION permet…

- de rectifier l’expérience
- d’optimiser les opérations
- de demeurer compétitif

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Une TRANSFORMATION permet…

- **de créer de nouvelles offres**
- **de rejoindre de nouveaux marchés**
- **de changer votre rôle dans la chaîne d'approvisionnement de votre industrie**
- **d'améliorer votre posture concurrentielle et financière bien au-delà de « demeurer compétitif »**

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

ÉTAT DE LA SITUATION

- systèmes
- données
- fournisseurs



Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

L’expérience : pierre angulaire



Expérience

Client

Comment se passent les interactions avec vos clients?

Marketing / Ventes / Début des travaux / Durant les travaux / Fin des travaux / Facturation / Encaissement / Suivi post-travaux / Niveau de satisfaction



Expérience

Employés

Comment vos employés sont-ils traités?

Recrutement / Accueil / Probation / Formation / Paye / Vacances / Gestion de Carrière / Départ / Mesure de la satisfaction



Expérience

Partenaires

Comment sont les échanges avec vos partenaires?

Recrutement / Entente / Accueil / Collaboration opérationnelle / Co-formation / Fin d’entente / Mesure de la satisfaction

Libérer les données afin de casser les silos

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

L’expérience se mesure: indicateurs de performance (KPI)



Expérience

Client

Leurs attentes vs votre objectif



Expérience

Employés

Leurs attentes vs votre objectif



Expérience

Partenaires

Leurs attentes vs votre objectif

Exemples

Marketing: Temps de réponse d’une demande sur le site web?

Ventes: Délai pour obtenir une soumission?

Paye :
Temps nécessaire pour saisir les informations pour la paye?
Gestion de carrière:
Nombre de rencontres?

Collaboration opérationnelle:
Nombre d’heures par semaine à investir
Co-formation : Choix des sujets et durée de formations

Ces KPI's deviennent des bases pour:

- **Vous entendre sur l’expérience que vous voulez offrir**
- **Déterminer vos critères de sélection de logiciels**
- **Établir vos marqueurs pour comparer les résultats obtenus**

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Inventaire des applications: éléments essentiels



1 Nom, éditeur et fonctionnalités
Ex: ERP X, fait par Y, qui gère tous les aspects entre la commande et la facturation

2 Qui l'utilise et qui sont les champions
Ex: Dalton et Fils inc.
- ✓ Achat + Entrepôt (Averell)
- ✓ Ventes + facturation (Jake), paye (Ma)
- ✓ Finances (William) et la direction (Joe)

3 Niveau d'appréciation
Entre « critique, et on l'adore » à « critique, mais on a tous hâte de le changer »

4 Données + continuité des affaires
Données publiques ou confidentielles + temps possible SANS l'application et ses données ET temps de récupération des données

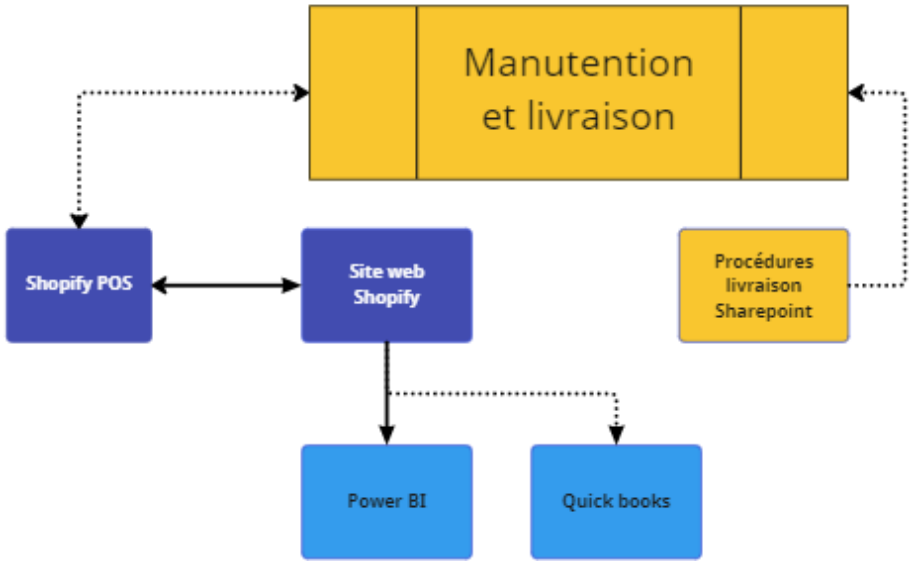
5 Gestion et maintenance par qui?
Connaitre les responsables internes et/ou externes pour maintenir l'application

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Interrelation entre les systèmes opérationnels

Cartographie des systèmes versus les processus





Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Gestion des données



Identifier les sources de données internes et externes
Possible d'en avoir plus?

Uniformiser les nomenclatures
Possible de valoriser les données?

Faire l'inventaire des données
= connaitre les sources maîtres

Briser les silos + faciliter les analyses croisées, l'intelligence d'affaires et les indicateurs de performance (KPI)

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

DÉCISION

Vers une transformation ou une amélioration numérique?



Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode), y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public.

Ce qui s’offre à vous

Les œufs dans le même panier	Application intégrée
Jongler avec les meilleurs	Solutions de niche
Impossible de se démarquer	La combinée : intégrée & nichée
Risque = bénéfice «potentiel»	La solution sur mesure

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

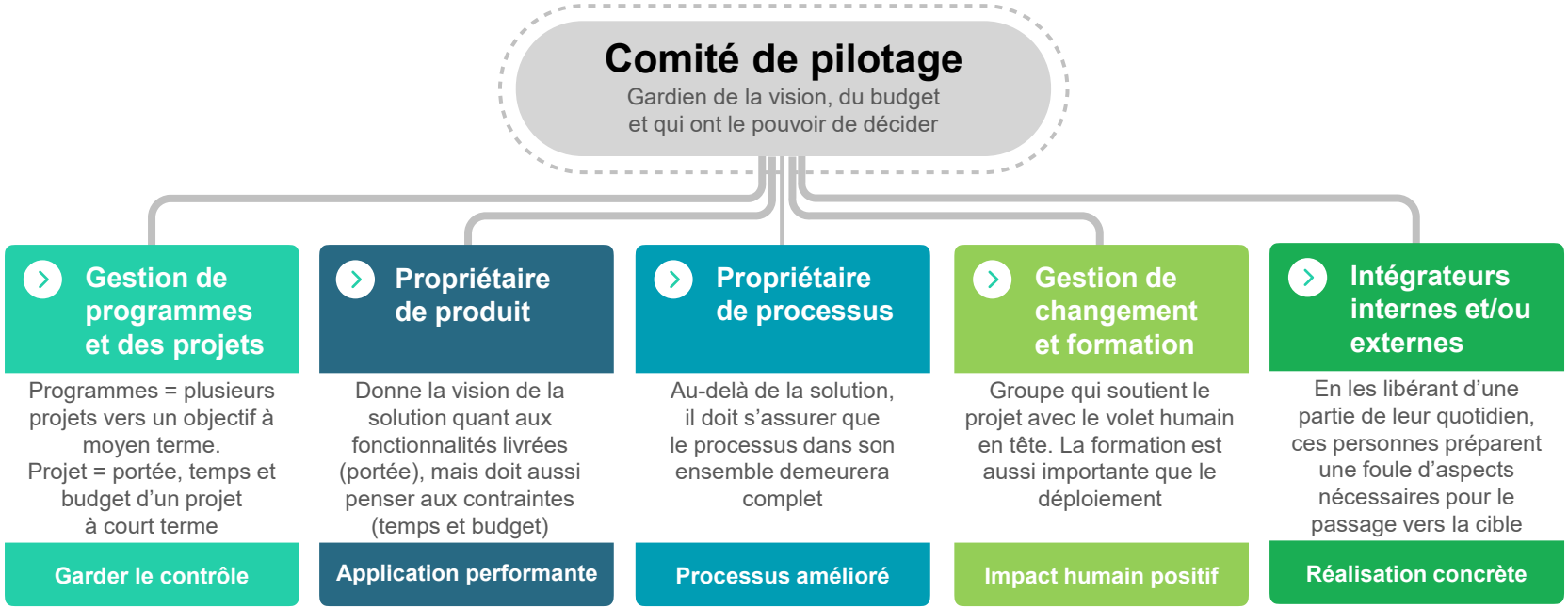
ACTION

Comment réussir et rester conforme (loi 25)



Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Les joueurs nécessaires dans votre équipe



Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Du rêve à la réalité

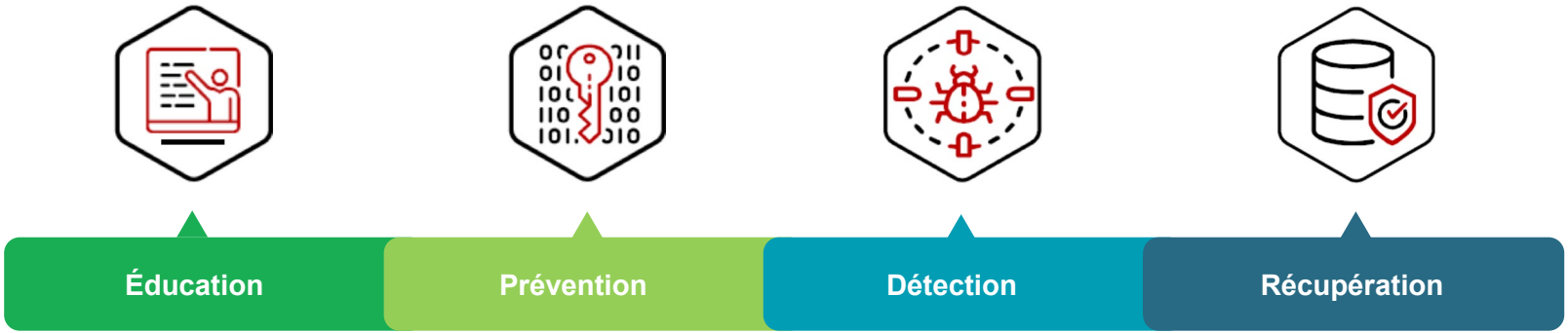
Comment concrétiser le tout

Avoir un plan, c'est bien, le mettre en action et surtout, aller chercher les gains souhaités est ce qui est le plus important.

- Avoir « un » responsable bien supporté par le comité de pilotage et des experts indépendants
- KPI avant, pendant et après
- Gestion de projet et de changement + formation
- Contrats qui respectent vos besoins

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Cybersécurité : l’harmonie entre 4 piliers



Source: CyberSécuritaire Canada à canada.ca/CyberSecure

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Loi 25 : progressive et « ferme »

Des sanctions importantes et des responsabilités personnelles

En vigueur depuis le 22 septembre dernier
Prochain palier: septembre 2023
Dernière étape: septembre 2024

Sanctions administratives:
- Personne: jusqu'à 50 000 $
- Entreprise : 2 % du CA / mondial, max 10M $

Poursuites pénales
- Personne: jusqu'à 100 000 $
- Entreprise : 4 % du CA / mondial, max 25M $

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Pour atteindre les exigences de la loi 25 et que vous soyez protégés des cyberattaques, mieux vaut que vos systèmes et vos données aient une gouvernance irréprochable… tout en demeurant efficace.

Défi surmontable?

Tout à fait!
Ces exigences nous protègent et vont propulser la rigueur des organisations vers l'efficacité que nous recherchons tous.

Besoin de travailler en équipe

Les projets TI n'existent pas. Ce sont des projets organisationnels. Entourez-vous de gens avec une vision globale et qui peuvent vous aider, comme un CPA ;-)

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Éléments essentiels



- Vision et planification stratégique avant tout
- L'expérience offerte est la pierre angulaire pour briser les silos
- KPI : pour l'expérience actuelle et souhaitée, mais aussi pour mesurer l'impact et la progression
- Inventaires des systèmes et documentation simple de l'échange de données entre les processus
- Maximiser vos données internes et externes
- Amélioration ou transformation
- Ayez une équipe complète : interne et/ou externe

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)



Vous voulez découvrir pourquoi faire affaire avec un CPA?

Vous êtes prêts à faire affaire avec un CPA?



Apprenez à trouver le CPA qu'il vous faut



Consultez le bottin des CPA ou le site d'emploi CPA

Visitez

cpaquebec.ca/mon-cpa

20 MINUTES cpa

PRÉPARER UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RÉUSSIE EN 20 MINUTES

Carl Robillard, CPA, M. Sc.
Conseils Strateg-TI



Cybersécurité : l'harmonie entre 4 piliers



Éducation

Des lignes directrices, des règlements et des directives en matière de cybersécurité sont-ils en place?

Sont-ils compris et mis en oeuvre par tout le personnel?



Prévention

Avez-vous déterminé les renseignements essentiels de votre entreprise?

Exigez-vous une authentification à facteurs multiples pour accéder aux applications, aux services…?



Détection

Des logiciels antivirus et antimaliciels sont-ils installés sur vos appareils?

Disposez-vous d'un plan d'intervention en cas d'incident et d'un plan de continuité des activités que vous avez testés?



Récupération

Sauvegardez-vous les renseignements essentiels de votre entreprise de façon régulière?

Disposez-vous de copies de sauvegarde chiffrées que vous avez testées?

Source: CyberSécuritaire Canada à canada.ca/CyberSecure / *Informations partielles seulement. Ce tableau est un aperçu non exhaustif.

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)

Loi 25 : progressive et « ferme »

3 phases, quelques exigences et les impacts*

Communication

Phase 1 : 22 septembre 2022

- Avoir «1» responsable
- Mise en place d'un comité
- Obligation d'informer en cas d'incident
- Nouvel encadrement de la communication des renseignements personnels

Rigueur

Phase 2 : septembre 2023

- Obligation de mettre en œuvre des politiques et des pratiques encadrant la gouvernance des renseignements personnels
- Nouvelles obligations de transparence
- Obligation de réaliser une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée dans certaines situations

Outils et plan

Phase 3 : septembre 2024

Le droit à la portabilité sera disposition finale à entrer en vigueur, autant dans les secteurs public et privé. Cette obligation impactera des changements structurels de la part des organisations. Mieux vaut y penser maintenant... et surtout, agir

En cas de problème

Sanction dès septembre 2023

Sanctions administratives:

- Personne: jusqu'à 50 000 $
- Entreprise: 2 % du CA mondial, max 10M $

Poursuites pénales

- Personne: jusqu'à 100 000$
- Entreprise: 4 % du CA mondial, max 25 M $

Sources: Divers sites gouvernementaux du Québec / *Informations partielles seulement. Ce tableau est un aperçu non exhaustif.

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public)